

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : 39	Date de convocation : 6 décembre 2024
Nombre de conseillers présents : 24	
Nombre de suffrages exprimés : 33 dont : 9 pouvoirs	

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize du mois de décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Saint-Denis-Combarnazat.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER

Absents ayant donné un pouvoir :

Brigitte BILLEBAUD a donné pouvoir à Marc CARRIAS, André DEMAY a donné pouvoir à Luc CHAPUT, David DESPAX a donné pouvoir à Gilles MAS, Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE, Jean-Jacques MATHILLON a donné pouvoir à Claude DENIER, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER, Thierry SEGUIN a donné pouvoir à Emilie GOURBEYRE

Absents :

Stéphane BARDIN, Luc CHAPUT, Catherine CUZIN, Roland GENESTIER, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Guillaume LAURENT

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2024_173 : Economie - Proposition de grille pour les loyers du gîte d'entreprises

Domaine et Patrimoine - Actes de gestion du domaine privé

Rapporteur : Marc CARRIAS

Vu la délibération 2023-112 du 25 septembre 2023,

Considérant qu'il y a lieu de fixer une grille de tarifs dans laquelle les loyers du gîte d'entreprises de Lhérat pourront être fixés par le président de la communauté de communes Plaine Limagne,

Il est proposé au conseil communautaire de fixer les tarifs du gîte d'entreprises de Lhérat comme suit :

	Surface	Loyer mensuel HT	Prix au m ²	Total annuel HT
Atelier pépinière année 1 (-10 %)	191,5 m ²	625,50 €	3,36 €	7506,00 €
Atelier pépinière année 2 (- 5 %)	191,5 m ²	660,25 €	3,45 €	7923,00 €
Atelier pépinière année 3 ou location classique	191,5 m ²	695,00 €	3,63 €	8340,00 €
Bureau pépinière année 1 (-10 %)	54,3 m ²	180,00 €	3,41 €	2220,00 €
Bureau pépinière année 2 (- 5 %)	54,3 m ²	190,00 €	3,5 €	2280,00 €
Bureau pépinière année 3 ou location classique	54,3 m ²	200,00 €	3,68 €	2400,00 €

→ Le conseil communautaire, à l'unanimité décide :

- d'accepter la grille de tarifs proposée comme ci-dessus,
- d'autoriser le président à fixer librement les loyers du gîte d'entreprises de Lhérat dans les cadres définis par ladite grille.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 18 décembre 2024
Le président, Claude RAYNAUD
Original électronique signé électroniquement

